

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE TORREFACTION BAKARY FOFANA »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET ABATTOIR, Lot 11, Ilot  
914

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 07/12/2023 reçus par Me SERVAISE ASSIE A. BENIE, et enregistrés au CEPICI le 15/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TORREFACTION  
BAKARY FOFANA »

Objet : La société a pour objet en tout pays, notamment dans les Etats Parties au traité OHADA, et particulièrement en République de Côte d'Ivoire:

- Achat et vente de résidus de café et cacao
- Transport et commercialisation de café moulu
- Prestations diverses.

- la prise de participation directe ou indirecte de la société dans toutes les sociétés créées ou à créer, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement;

Et plus généralement, la participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opération industrielles, commerciales, financières, immobilières ou mobilières, sous quelque forme que ce soit, en Côte d'Ivoire ou à l'étranger, pouvant se rattacher à l'objet sociale ou à tout objet similaire.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET ABATTOIR, Lot 11, Ilot  
914

Dirigeant(s) M FOFANA BAKARY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00393 du 16/01/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02569/GTCA/RC/2024 du 16/01/2024

